

ARCHIVES SMM. ROME DOSSIER 13 G. D.

40 ENFER

17 pages, 11 feuilles

Gabriel Deshayes vicaire à Beignon, 1805

Le riche avare

1^{er} point: l'enfer est l'assemblage de tous les maux
- le dogme de l'enfer est une preuve de la miséricorde de Dieu
- l'éternité des peines ne blesse nullement la justice de Dieu
- peine du dam
- peine du sens

2^e point: l'enfer est l'assemblage de tous les maux, pour toujours
- Toujours! Jamais! Ô éternité!

“C’est par la peur de l’enfer que Dieu peuple le ciel.” G.D.

“La grièveté du péché se mesure sur la grandeur de l’offensé, donc, peine infinie.
Comme elle ne peut être infinie dans une créature, elle doit l’être dans sa durée” G.D.

Cf.: page suivante pour le texte

“MORTUUS EST DIVES ET SEPULTUS EST IN INFERNO.”

“Le riche mourut et il fut enseveli dans les enfers.” (Lc 16, 22).

Telle fut la fin malheureuse de ce riche avare qui avait passé ses jours dans les plaisirs et la bonne chère. Ses richesses ne peuvent le garantir du coup fatal. La mort le frappe au milieu de ses plaisirs. Il a été insensible à l’humble prière de l’indigent, ses oreilles et son cœur étaient fermés à ses touchantes supplications. La mort est aussi inexorable envers lui qu’il l’a été lui-même envers les malheureux. Les pauvres pliaient sous son joug cruel, la mort le fait plier sous ses lois: il n’a pu échapper au trépas, il est mort, il est dans le tombeau, ses cendres vont être confondues avec celles de l’infortuné pour lequel il n’eut que du mépris; voilà le sort de ce corps à qui il ne refusa rien, qu’il engraisait avec tant de soin pour les vers, et dont il faisait une espèce d’idole.

Mais qu’est devenu son âme? On ne veut pas prononcer sur son sort: d’un côté on craint de prévenir les jugements de Dieu; de l’autre, on appréhende d’augmenter l’affliction de la famille.

Consultons l’Évangile, si nous voulons savoir quel est son sort. Quelle est sa demeure? C’est dans l’enfer qu’elle doit passer les jours de son éternité. SEPULTUS EST IN INFERNO.

Enfer! redoutable enfer! Qu’il est dur ce qui t’a mérité de penser à tes rigueurs! Cependant, puisqu’il faut y descendre pendant la vie, afin de ne pas y tomber

p. 2

après la mort, portons nos yeux vers ces lieux épouvantables. L’idée des feux dévorants qu’ils renferment est capable d’éteindre le feu de nos passions. “Vous avez, ô mon Dieu! creusé ces gouffres affreux dans votre colère et dans votre miséricorde: dans votre colère pour châtier les pécheurs, dans votre miséricorde pour arrêter les pécheurs par la vue de ces terribles supplices. Vous tenez entre vos mains le cœur de l’homme; frappez si vivement ceux de mes auditeurs, qu’ils ne méritent jamais de ressentir les effets de votre colère. Ouvrez à leurs yeux les abîmes éternels, et apprenez-leur à redouter vos terribles vengeances, et à craindre les coups redoutables de votre justice.

Rien de plus capable de vous détacher du péché, et de vous porter à la pratique de la vertu, que la pensée de l’enfer, que l’idée des supplices qu’on y endure et qu’on y endurera pour toujours.

= L’enfer est l’assemblage de tous les maux : premier point.

= L’enfer est l’assemblage de tous les maux pour toujours: deuxième point

“Mettez dans ma bouche, ô mon Dieu! des expressions capables de faire craindre les effets de votre colère, et propres à faire prendre les moyens pour prévenir les effets de votre justice. C’est la grâce que nous vous demandons avec confiance par l’entremise de Marie.

Ave.

p.3

PREMIER POINT

Dans tous les siècles, depuis l’établissement de l’Église, l’impiété a raisonné sur l’éternité des peines de l’enfer, et refuse de souscrire à cet article fondamental de notre religion. Je ne parle point ici des athées qui, en refusant de croire à l’existence de Dieu, combattent l’éternité des peines. Je ne parle pas aussi de cette classe d’impies qui, peu jaloux et peu dignes de l’immortalité, font mourir l’âme avec le corps.

Une autre secte d'impies, plus raisonnables en apparence, ont attaqué l'éternité des peines "parce qu'elle n'a, disent-ils, aucune proportion avec le péché." Les uns ont prétendu qu'elle répugnait à la bonté de Dieu, d'autres qu'elle était opposée à sa justice, d'autres enfin qu'elle était au-dessus de sa Toute-puissance. Voilà les objections de nos philosophes modernes. Mille fois elles ont été proposées, mille fois elles ont été solidement réfutées. Esprits raisonneur, écoutez en deux mots la réponse à vos prétendues difficultés.

1* Le dogme de l'enfer, loin de donner atteinte à la bonté de Dieu, nous donne une preuve de sa miséricorde envers nous. Tous les moyens que Dieu emploie pour notre bonheur, quelques violents qu'ils soient, sont des preuves de sa bonté pour nous. La pensée seule d'une éternité de peines est pour nous un motif bien pressant de travailler à l'affaire de notre salut. C'est par l'idée de l'enfer que Dieu peuple le paradis. Dieu a voulu effrayer et toucher, par la vue des supplices, ces coeurs durs et insensibles sur lesquels l'amour

p. 4

et la reconnaissance n'ont point d'empire. Écrivons-nous donc avec Tertullien : "Ô Dieu miséricordieux jusque dans les enfers!" Rendons, avec saint Jean Chrysostôme, grâces au Seigneur, non pas seulement parce qu'il a préparé des couronnes aux saints, mais encore de ce qu'il a soufflé dans les abîmes des feux pour ses ennemis.

2* Loin que l'éternité des peines blesse en aucune manière la justice de Dieu, il était de son équité de creuser un enfer. En voici une preuve que les incrédules n'affaibliront jamais. Nous voyons souvent les gens de bien dans l'oppression et le malheur; les méchants, les monstres en qui on reconnaît à peine les premiers traits de l'humanité dans l'abondance et les plaisirs. Si les premiers n'avaient point de récompense à attendre dans l'autre vie, et les derniers des châtiments à craindre, ô Dieu! où serait votre justice si vous laissiez triompher le vice à l'abri de l'impunité?

Une punition proportionnée à l'offense est un acte de justice. Or je dis que les peines de l'enfer sont proportionnées à l'outrage que le péché mortel fait à Dieu. Il faut mesurer la grièveté du péché sur la grandeur du Maître qu'il attaque. Nous trouverons par là que le péché renferme une malice infinie, puisqu'il blesse une grandeur infinie. Un péché dont la malice est infinie demande une peine infinie. Un être créé comme l'homme ne peut porter une peine infinie en elle-même, il faut donc qu'elle le soit dans sa durée.

L'homme en mourant dans l'état du péché, meurt avec la volonté de résister à Dieu. Après la mort il ne

p. 5

peut plus y renoncer, elle subsistera donc éternellement; et Dieu, en la punissant éternellement ne fera qu'user des droits que lui donne sa justice.

La durée de la peine doit répondre à la durée du péché; or les péchés des réprouvés ne s'effaceront jamais: ils paraîtront toujours aux yeux de Dieu comme péchés, car ils ne peuvent être effacés que par la pénitence des réprouvés, ou par une condonation (?) de la part de Dieu; les réprouvés sont incapables d'aucuns sentiments de repentir.

L'enfer est un lieu inaccessible à tous les mouvements de la grâce; et sans la grâce, point de pénitence. Oseriez-vous contester à Dieu la faculté d'user des droits que lui donne sa justice? et le forcer de céder ses droits en faveur d'un pécheur qui n'a pas voulu profiter de sa miséricorde?

En prouvant que l'éternité des peines n'est opposée ni à la bonté, ni à la justice de Dieu, je crois avoir suffisamment réfuté les faux raisonnements des incrédules. Pour vous, chrétiens qui faites profession de croire à l'Évangile, et dont les impies ont peut-être ébranlé la foi sur

ce point de notre religion, ouvrez cet Évangile. Il vous dira qu'il y a un enfer, un feu qui ne s'éteindra jamais. Cette effrayante vérité est répétée presque à chaque page des divines Écritures. Opposez désormais cette divine Parole aux discours des impies qui oseraient vous rassurer contre les menaces que le Seigneur vous fait des châtiments éternels.

Convaincus par la raison et la foi qu'il existe un enfer, examinons ensemble les peines qu'on y endure. Entrons en esprit dans ces cachots ténébreux creusés par la colère d'un Dieu pour punir les infracteurs de sa loi.

On éprouve en enfer deux sortes de peines:

p. 6

la peine du dam et la peine du sens. La première consiste dans la privation de la vue de Dieu que le pécheur connaît seul être capable de le rendre heureux. On ne sent pas ici-bas ce qu'on perd en perdant Dieu par le péché; mais la mort dissipera les nuages; elle lèvera ce bandeau fatal qui empêche le pécheur de voir l'excellence du bien auquel il renonce par ses crimes. Il saura que Dieu est le seul bien capable de remplir la vaste étendue de ses désirs. Il en sera rejeté et abandonné pour toujours. Il ne sera plus son Dieu et son Père. Quel coup de foudre! quel chagrin pour une âme qui se verra ainsi rebutée de son Dieu! Ce qui rendra encore aux réprouvés la perte de Dieu plus sensible, c'est l'idée du ciel, cette sainte demeure, ce séjour de gloire, où tous les plaisirs et tous les biens abondent. PECCATOR VIDEBIT.

Il y pensera, mais uniquement pour mieux sentir ce qu'il y a perdu en le perdant. Il y pensera, mais sans espérance d'y jamais entrer; il y pensera, mais avec le regret de l'avoir perdu pour un rien et par sa faute.

La pensée de ce charmant séjour le jettera dans la fureur et le désespoir, il en frémissa de rage, il ne pourra exprimer sa douleur: un morne silence, une sombre tristesse feront sentir quel en est l'excès. De violents mouvements le porteront vers le ciel. Il souhaitera avec une ardeur sans égale d'y entrer: vains efforts, désirs inutiles: il en sera rejeté pour toujours; il portera sans cesse les yeux vers cet heureux séjour; et le bonheur dont y jouissent les bienheureux le tourmentera plus cruellement que les flammes de l'enfer.

p. 7

La perte de Dieu n'est pas souvent ce qui touche davantage la plupart des pécheurs; ils en sont réduits à ce point d'insensibilité que, pour faire quelque impression sur eux, il faut leur représenter, avec les couleurs les plus vives, les flammes de l'enfer. Mais, qui peut exprimer ce qu'elles font souffrir aux damnés? Ceux qui en éprouvent la rigueur peuvent à peine le concevoir. Malheureuses victimes que ces flammes tourmentent, sortez du milieu de vos brasiers, faites couler sur nous une étincelle du feu qui vous dévore; faites-nous entendre un de ces cris lamentables que la rage et le désespoir vous arrachent sans cesse. Venez ici à ma place, âmes infortunées, faites connaître à mes auditeurs quel est l'excès de vos tourments. Mon esprit s'égaré, les expressions me manquent, je suis effrayé à la vue de la terrible vengeance que le Seigneur tire de vos iniquités; et ce qui me pénètre de la plus vive douleur, c'est la crainte de la partager un jour avec vous, ou de voir quelques-uns de ceux qui m'écoutent devenir comme vous les victimes de la colère d'un Dieu.

Pour vous donner une idée des flammes de l'enfer, vous représenterai-je le déluge universel qui ensevelit dans la même ruine tous les hommes, à l'exception de huit personnes seulement? Rappellerai-je à votre souvenir cette pluie de feu qui réduisit en cendres plusieurs villes criminelles? Vous ferai-je une peinture des guerres les plus cruelles, des combats les plus sanglants, des maladies les plus contagieuses,

p. 8

des tremblements de terre, en un mot de tous les fléaux dont Dieu s'est servi pour punir les

hommes ici-bas? Tous ces traits de la justice divine ne sont que des gouttes de la colère du Seigneur; et l'enfer, selon l'expression du prophète Jérémie, est "L'océan et l'abîme de sa vengeance." Les hommes les plus malheureux qu'on puisse trouver sur la terre ne boivent que quelques gouttes du calice de la fureur d'un Dieu; mais dans l'enfer, les réprouvés le boiront jusqu'à la lie. Dieu lancera contre eux les traits les plus enflammés de sa colère. Il les percera des flèches les plus aiguës de sa vengeance.

Saint Jean, voulant nous donner une idée de l'état des réprouvés, appelle l'enfer tantôt le lac de la colère de Dieu, tantôt un étang plein de soufre enflammé; ailleurs, il lui donne le nom d'océan de douleur; dans un autre endroit, c'est le pressoir de la vengeance du Tout-puissant, où les damnés seront brisés et moulus comme les raisins dans nos pressoirs. Les réprouvés n'auront pour maison qu'un gouffre de feu, pour lit que des brasiers ardents, pour nourriture et boisson que le fiel des dragons et le venin des aspics. Tous les biens et tous les plaisirs sont bannis de l'enfer. Toutes les misères, tous les maux y sont rassemblés.

Je me perds lorsque je veux considérer les maux qu'endurent les réprouvés. Ah! si la seule idée des peines qu'éprouvent les damnés peut faire sur nous de si vives impressions, quel malheur de nous y voir con-

p. 9

damnés! Toucher du feu, quelle douleur! Marcher sur du feu, quel tourment! Être brûlé à petit feu, quel cruel supplice! Mais vivre toujours dans le feu, être toujours investi de brasiers ardents, se voir continuellement environné de flammes, quel cruel état! C'est celui d'un damné! Il ne voit, il ne sent, il ne touche que feu. C'est l'air qu'il respire, le souffle qu'il rejette, et la nourriture qu'il reçoit. À ce mot de feu, quelle affreuse idée ne devons-nous pas nous former des tourments de l'enfer! surtout quand nous pensons que c'est un feu allumé par la colère d'un Dieu, un feu qui agit sur les âmes comme sur les corps, un feu qui pénètre et qui s'insinue jusqu'à la moëlle des os. Il ne détruit point ce qu'il brûle; au contraire, il conserve sa victime. Il lui sert d'aliment. Ô justice de Dieu! que vous êtes terrible de faire vivre toujours les réprouvés parmi tant de genres de mort, de les faire subsister dans un feu si actif et si dévorant! Les matières les plus dures ne peuvent résister à l'activité d'un feu allumé par les hommes. Et les corps des réprouvés, des corps de terre et de chair, des corps délicats et susceptibles de corruption de leur nature, se conserveront et ne seront point consumés dans un feu dont le nôtre n'est que l'ombre! Ô merveille de la puissance et de la justice de Dieu!

Les réprouvés ensevelis dans un abîme de feu, environnés et pénétrés de la malédiction du Tout-puissant, accablés sous le poids de sa colère, accablés de tous les maux dont j'ai tâché de vous faire une légère peinture, ne verront que des objets capables de les désespérer : d'un côté un Dieu armé de tous les traits de sa divine justice,

p. 10

de l'autre les démons ministres de sa vengeance, des réprouvés qui déchargeront leur rage les uns contre les autres, qui se déchireront et se chargeront de malédictions. Dans cet affreux séjour on n'entendra que pleurs et grincements de dents, blasphèmes et exécration, que gémissements et hurlements. Les réprouvés seront punis dans l'enfer à proportion du nombre et de l'énormité de leurs fautes: vérité bien terrible pour ces...

SECOND POINT

Dans les maux que nous éprouvons, notre plus douce consolation est l'espérance: la plus légère peine nous devient insupportable dès que nous perdons l'espérance de la voir finir. Toute espérance est bannie de l'enfer : jamais les réprouvés ne verront la fin de leurs malheurs; il faut avoir renoncé à la foi, pour révoquer en doute cette effrayante vérité : "Allez, maudits,

dira Jésus-Christ, en parlant aux réprouvés, allez au feu éternel. DISCEDITE MALEDICTI IN IGNEM AETERNUM (Mt 25, 41).

Le châtimement des réprouvés, comme la récompense des justes, durera éternellement: IBUNT HI IN SUPPLICIUM ; AETERNUM JUSTI AUTEM IN VITAM AETERNAM. (Mt 25, 45).

Dieu, en récompensant les prédestinés, les récompensera en Dieu; mais en punissant les réprouvés, il les punira en Dieu, et en Dieu irrité. Tant qu'il sera Dieu, il fera le bonheur des saints dans le ciel; tant qu'il sera Dieu, il sera le vengeur du crime dans les enfers. Les damnés seront exilés pour toujours de la céleste patrie, ils seront enfermés dans une affreuse prison; la porte n'en sera jamais ouverte; elle sera scellée du sceau de la colère du Dieu des vengeances; ces malheureuses victimes de la colère de Dieu lèveront sans cesse les mains, et porteront sans cesse les yeux vers la Céleste Jérusalem; mais elles n'apercevront jamais la moindre lueur d'espérance d'y arriver.

Il y aura toujours entre les élus et les réprouvés un chaos impénétrable. Le mur de division qu'ils ont eux-mêmes construits par leurs crimes ne tombera jamais; tous les efforts qu'ils feront pour le franchir seront inutiles.

p. 12

Telle est, et telle a toujours été, la doctrine de l'Église: elle a toujours condamné et frappé de ses anathèmes ceux qui ont osé soutenir des sentiments contraires à cette vérité. Il est donc de foi que les peines de l'enfer sont éternelles. C'est cette cruelle pensée qui met le comble au malheur et au désespoir des damnés. Quelques grandes que soient leurs souffrances, ce serait pour eux une vraie consolation s'ils pouvaient espérer qu'après des millions d'années leurs maux doivent finir! Quelle joie pour ces infortunés, s'ils pouvaient espérer que la mort vînt un jour terminer le cours de leurs douleurs! Ils la désireraient, cette mort, dont l'idée seule nous fait maintenant trembler; ils la désireront, mais sans aucune espérance de la voir jamais leur porter le coup qu'ils désirent.

À chaque instant ils souffriront l'éternité tout entière, parce qu'à chaque moment ils verront qu'ils ont une éternité entière à souffrir. Sans cesse un réprouvé pourra se dire: quelque temps que j'aie passé dans l'affreuse carrière de l'éternité, je ne suis pas plus avancé qu'au premier jour; jamais je ne verrai la fin de mes maux; toujours je pleurerai, et je n'entendrai jamais parler de délivrance. TOUJOURS. JAMAIS. ÉTERNITÉ. Quelle source de peines et de désespoir dans ces épouvantables expressions!

Le ver qui rongera ces infortunées victimes ne mourra point. Le feu qui les brûlera ne s'éteindra jamais; il ne perdra rien de son activité, et elles ne perdront rien de leur sensibilité!

p.13

La miséricorde de Dieu, qui leur offrait sur la terre un asile assuré contre les traits de la vengeance divine, ne s'opposera plus aux coups de la justice d'un Dieu qui a juré la perte éternelle des réprouvés. Quels regrets n'éprouveront-ils pas en pensant qu'il ne tenait qu'à eux de profiter du temps des miséricordes du Seigneur, et en pensant que cette miséricorde ne leur fournira jamais aucun motif de consolation et d'espérance, et qu'ils sont malheureux par leur faute, et pour toute l'éternité!

Ô éternité! que tu es capable d'effrayer et de faire trembler! Éternité de larmes! Éternité de regrets! Éternité de remords! Éternité de supplices! Éternité de larmes! Éternité de regrets! Éternité de remords! Éternité de supplices! Éternité de désespoir! Éternité de rage! Ô Éternité! Éternité! C'est toi, c'est la pensée de tes horreurs qui a peuplé les déserts, qui a fait tant de martyrs de foi, de charité et de pénitence! Quelle impression fait aujourd'hui sur vos cœurs cette salutaire pensée qui a opéré tant de miracles de conversion?

En vous parlant de l'éternité, il m'est impossible de vous en donner une idée. L'esprit se perd dans cet abîme immense! Calculez, supputez tant qu'il vous plaira, tant que l'imagination pourra fournir, vous ne trouverez jamais la fin de l'éternité. Les premières victimes qui ont été précipitées dans l'enfer n'ont pas encore fait un pas dans l'éternité! Quand elles auront encore passé dans les flammes autant de millions d'années qu'il y a de gouttes d'eau dans toutes les mers, de grains de sable sur la terre, l'éternité ne sera pas diminuée d'un.

p. 14

moment : elles la verront encore tout entière. Supposons qu'à chaque million d'années on prenne une des larmes d'un réprouvé pour former des mers mille fois plus vastes et plus profondes que celles que nous voyons sur la terre, elles se trouveraient remplies avant la fin de l'éternité!

Un temps viendra, pécheurs, (pensez-y et frémissiez d'horreur), un temps viendra où vous pourrez dire, si vous persévérez dans vos crimes: si on avait pris par chaque million d'années une des larmes que j'ai versées en enfer, les mers de mille mondes seraient maintenant remplies, et il me reste encore une éternité de souffrances! - Puissiez-vous vous mettre en état de ne jamais le dire. -

Si cette effrayante pensée ne fait pas impression sur vous, si elle ne vous touche pas, si elle ne vous convertit pas, pécheurs qui m'écoutez! - Je tremble pour vous et je tremble pour moi - *raturé dans l'original*. Je tremble pour vous, parce que vous êtes des pécheurs endurcis, et que votre endurcissement sera suivi de la mort dans le péché et de la damnation; si vous persistez dans votre endurcissement au récit de ces terribles vérités, puis-je me rassurer sur mon compte? Puis-je croire que je suis digne de vous annoncer la parole du Seigneur? Puis-je croire que Dieu bénit mes travaux? Non, sans doute! Un prêtre qui annonce sans fruit des vérités si touchantes doit bien appréhender les coups de la justice d'un Dieu auprès duquel le serviteur inutile ne trouva jamais grâce!

p. 15

Après la faible peinture que je viens de vous faire des effets terribles de la vengeance d'un Dieu, après l'idée imparfaite que je viens de vous donner de la durée des peines de l'enfer, permettez-moi de vous adresser ici les paroles du prophète Isaïe, et de vous demander avec lui: "Qui de vous pourra demeurer dans le feu dévorant que vos crimes ont mérité? Qui d'entre vous pourra subsister dans les flammes éternelles qui vous sont préparées?"

Mesurez avec vos forces et votre courage l'activité et la durée de ces flammes, vous hommes sensuels et délicats que la moindre incommodité réduit aux abois, à qui on ne peut parler de pénitence et de mortification! Vous ne pouvez pas souffrir la plus légère douleur sans vous plaindre et sans murmurer, et vous courez à grands pas vers ce séjour de ténèbres où Dieu ramassé tous les trésors de sa fureur et de sa colère! Les abîmes s'ouvrent, les damnés vous crient du milieu des brasiers, et vous disent comme le mauvais riche: "Nous souffrons des douleurs inexprimables. CRUCIOR IN HAC FLAMMA ." (*Lc 16, 24*). Et vous vous obstinez dans les crimes qui sont la source de leurs malheurs!

Après vous avoir demandé, avec le prophète, qui sont ceux d'entre vous qui pourraient demeurer dans les feux dévorants de l'enfer, permettez-moi de vous faire une autre question, à laquelle le témoignage de votre conscience peut répondre: Quels sont ceux qui demeureront effectivement dans ces ténébreux cachots? dans ces brasiers allumés? Ivrognes qui faites un dieu de votre ventre, voilà votre sort! Impudiques dont le coeur est en proie au feu de la plus infâme passion, voilà le châtement

p. 16

que Dieu a réservé dans sa colère à vos abominations! Injustes ravisseurs et détenteurs du bien d'autrui, vous qui vous engraissez de la substance du pauvre et de l'indigent, qui ne cherchez qu'à grossir vos trésors sans respect pour les lois de l'équité, l'enfer est le supplice destiné à punir vos injustices! Vindictifs, qui ne voulez pas pardonner à vos ennemis, qui ne cherchez que la vengeance, Dieu dans sa colère a creusé un enfer pour se venger de vos crimes. En un mot, l'enfer sera le partage de tous ceux qui mourront dans l'état du péché mortel: la sentence est portée d'avance contre eux.

Pécheurs que nous sommes! Qui peut nous promettre que, plus heureux que tant de millions d'âmes qui souffrent dans les enfers, nous n'aurons point de part à leurs peines, après avoir eu part à leur révolte? Une sincère pénitence peut seule nous garantir des coups redoutables de la justice de Dieu.

Pour les pécheurs scandaleux, il faut que cette pénitence se fasse avec éclat. Vous vous êtes éloignés des sacrements, il faut...

Vous avez passé les fêtes et les dimanches aux jeux, aux divertissements, il faut...

Il faut que leurs yeux, en versant des larmes, deviennent comme les interprètes public de la componction de leurs coeurs. Hélas! Peut-être y a-t-il en enfer un grand nombre de réprouvés qui entendirent sortir de cette chaire les vérités effrayantes dont vous venez d'entendre le récit! Ceux qui paraîtront après moi pourront peut-être le dire de vous! Quels reproches ne se font-ils pas maintenant d'avoir été insensibles à des vérités si touchantes?

“Ne permettez pas, ô mon Dieu! qu'aucun de mes auditeurs éprouve jamais l'amertume attachée à ces déchirants reproches!”

Affreux et trop affreux séjour des réprouvés, serait-il possible que quelqu'un de cet auditoire devînt un jour la proie des feux que tu renfermes! et qu'après avoir connu tes rigueurs par la foi,

p. 17

il allât connaître par expérience quelle est la vivacité et l'ardeur de tes flammes?

Voulez-vous éviter un malheur éternel, dont je prie la divine Miséricorde de Dieu de vous préserver? Descendez souvent en esprit dans ces affreux abîmes de l'enfer. Écoutez les réprouvés qui, du milieu des flammes, vous disent sans cesse: Éternité! Éternité de supplices, voilà notre sort! La miséricorde de Dieu n'offre aucune ressource à nos malheurs!

Vous n'en êtes pas réduits à ce point désespérant. L'enfer est pour vous un moyen capable de vous préserver de ses feux. C'est sur les bords de ses gouffres affreux que le juste et le pécheur recevront des leçons salutaires.

Justes, c'est là que vous apprendrez à connaître le malheur réservé à ceux qui ne persévèrent pas.

Pécheurs, c'est là que vous pourrez juger de l'énormité de vos fautes et des châtiments que Dieu vous réserve, et de la douleur que vous devez en avoir.

Au fort de vos tentations, portez les yeux vers cette fournaise ardente: la vue des brasiers allumés qu'elle renferme amortira le feu de vos passions. Considérez la place que vous devez y occuper un jour si vous mourez dans l'inimitié de Dieu.

Que ces réflexions ont arraché de victimes à l'enfer, et procuré d'habitants au ciel! Ces salutaires pensées n'ont rien perdu de leur force et de leur vertu, elles peuvent vous arracher au malheur qui vous menace, et vous conduire au bonheur du ciel que je vous souhaite.

Amen.